

PUBLICITÉ 20 - 42

**PUBLICITE**  
relative à une demande d'autorisation d'exploiter  
au titre du  
**CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES**  
conformément aux articles L331-3, D.331-4-1 et R.331-4 du  
code rural et de la pêche maritime

Le Préfet de la région Ile-de-France a été saisi d'une demande d'autorisation d'exploiter, dans le cadre de la procédure prévue à l'article L331-2 du Code rural et de la pêche maritime.

**Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 20-43**

Date de la demande complète : 20/11/2020

Nom du demandeur et objectifs : M. CASTRONOVO Fabrice, demeurant à Antony , souhaite reprendre une parcelle de terres non exploitée actuellement et n'est pas classée agricole. Il souhaite devenir permaculteur et produire partiellement sous serre. Le siège social sera situé à Saint-Cyr-la-Rivière.

La demande porte sur une surface de 42 a et correspond aux parcelles A1241 et A929. Ces parcelles appartiennent à l'indivision DUJOLS/KALMES

**Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la DDT de l'Essonne après publication pendant un mois de la présente publicité. Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.**

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Essonne  
Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France (DRIAAF)  
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/La-procedure-de-contrôle-des>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme LEYSSENOT Anne (01 60 76 33 70) à la DDT de l'Essonne et/ou par messagerie à l'adresse suivante : [ddt-sea@essonne.gouv.fr](mailto:ddt-sea@essonne.gouv.fr) ou [anne.leysse-not@essonne.gouv.fr](mailto:anne.leysse-not@essonne.gouv.fr)